

## Pêche du brochet : retour du carnassier emblématique le 30 avril !

**Rejoindre le bord de l'eau et profiter du plaisir de pêcher seul ou entre amis...  
L'ouverture de la pêche du brochet en 2<sup>nd</sup>e catégorie, c'est le samedi 30 avril.**

Symbole d'un mode de pêche énergique et combatif, le brochet est l'un des poissons les plus puissants de nos cours d'eau. Il attire ainsi un grand nombre d'adeptes de pêche à sensations. Espèce piscicole se reproduisant et se développant dans une végétation aquatique luxuriante, sa présence est aussi un signe de bonne santé pour le milieu qui l'abrite.

L'ouverture de la pêche du brochet en 2<sup>nd</sup>e catégorie est un temps fort incontournable pour le réseau associatif de pêche de loisir, qui compte **1,5 million d'adhérents** et près de 3 600 structures (1 000 salariés et 40 000 bénévoles).

Mais attention, pour s'adonner à ce loisir d'eau douce, il est nécessaire de se munir d'une carte de pêche, disponible sur [cartedepeche.fr](http://cartedepeche.fr) ou chez un distributeur agréé. Nouveauté cette année, il est possible de régler tout ou partie du montant par **Chèques-Vacances dématérialisés**.

Une fois ce sésame en poche (ou enregistré sur smartphone via l'application Génération Pêche), les pêcheurs pourront se mesurer au roi des carnassiers **du samedi 30 avril 2022 au 29 janvier 2023** (des exceptions de dates peuvent exister dans certains départements\*).

→ **Tout ce qu'il faut savoir sur la [réglementation de la pêche de loisir](#).**



\* Renseignements complémentaires sur les [sites web des fédérations départementales de pêche](#).

---

*« Depuis 2007, la Fédération Nationale de la pêche en France, avec ses 3 600 associations réparties sur l'ensemble du territoire français, organise la pêche de loisir et partage la passion et la philosophie d'une activité connectée à la nature. Premiers lanceurs d'alerte en cas d'atteintes aux milieux aquatiques, les 1,5 million de pêcheurs membres de la FNPF, les 40 000 bénévoles et les 1 000 salariés représentent un formidable réseau de connaissance et de surveillance pour protéger ces milieux fragiles. Par leurs actions quotidiennes dans tous les territoires, la FNPF, les fédérations départementales et les associations locales luttent ainsi contre les pressions qui s'exercent sur la biodiversité et les milieux aquatiques. Ils sont les yeux et la voix des poissons et des 500 000 km de cours d'eau en France. Alerte aux pollutions, lutte contre la sécheresse, nettoyage des berges, lutte contre les espaces envahissantes, cartographie des cours d'eau... Quand on pêche, on protège ! »*

---

